GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Dossier de presse

Exercice EAAIG 2022

CITAAM
MINISTERIO DE DEFENSA

Aviation Safety Directorate

Defence
Safety
Authority

Sommaire

1. L'EAAIG
2. L'exercice EAAIG 2022
3. Time line de l'exercice
4. Le bureau enquêtes accidents pour la sécurité de l'aéronautique d'État

1. L'EAAIG

Depuis sa création, le BEA-É a développé des relations avec ses homologues étrangers. Il est notamment à l'origine en 2014, de la création du European Air accident investigation group (EAAIG), regroupant les bureaux d'enquêtes allemand, britannique, belge, italien, espagnol et français chargés des accidents aériens concernant l'aviation militaire ou étatique.

Le BEA-É a rédigé aux côtés des autres États, l'*investigation operating guide* (IOG) de l'EAAIG qui précise le cadre des enquêtes en cas d'évènements impliquant plusieurs nations, comme cela fut le cas pour l'accident à Albacete en 2015.

Afin d'évaluer l'IOG, un « *table top exercise* » s'était déroulé en mai 2019 à Villafranca en Italie.

Depuis, une mise à jour de l'IOG a été réalisée et est mise en application à l'occasion de l'exercice qui se tient à Madrid en novembre 2022.

2. L'exercice EAAIG 2022

Les bureaux membres du European Air Accident Investigation Group (EAAIG) sont déployés sur la Base aérienne de Cuatro Vientos à Madrid, du 14 au 18 novembre 2022, dans le cadre de l'exercice de type « *Table Top Exercise* » ayant pour thématique la mise en place d'un groupe d'enquête international suite à un accident aérien.

Le scénario de l'accident est totalement fictif et l'organisation de l'ensemble de l'exercice (montage et animation) a été confiée au BEA-É au profit de l'ensemble du groupe d'enquête international.

Cet exercice vise à éprouver la capacité des bureaux enquêtes accidents européens à travailler ensemble autour d'un accident aérien imaginaire qui se produirait au cours d'un exercice interallié.

S'appuyant sur le texte de l'OTAN, STANAG 3531, qui prescrit les grands principes d'une enquête internationale, l'EAAIG a décidé d'en décliner une « guidance » afin de préciser et coordonner le partage des informations entre pays proches et qui s'entraînent souvent ensemble.

L'objectif est de suivre l'ensemble des processus décrits dans les textes en un temps condensé de 72h et en ambiance internationale.

Cet exercice rassemble 49 personnes issues notamment des six bureaux enquêtes accidents constituant l'EAAIG.
Des enquêteurs du BEA-É, accompagnés de deux magistrats du Parquet de Paris, d'un officier de la section de recherche de la Gendarmerie de l'air et d'un officier de la DICoD, participeront à cet exercice.
Des membres des bureaux enquêtes accidents de la Suède, la Norvège et des Pays Bas participent également en tant qu'observateurs à leur demande.

Pays	Participants	
France	Bureau Enquêtes Accidents pour la Sécurité de l'aéronautique d'État	9
	Procureur du Parquet de Paris	2
	Officier de Police Judiciaire de la Gendarmerie de l'Air	1
Belgique	Aviation Safety Directorate	4
	Procureur du Parquet de Bruxelles	1
	Officiers de Police Judiciaire	2
Allemagne	Aviation Safety Federal Armed Forces	4
Italie	Air Force Inspector of Flight Safety	4
Espagne	Commission for the Investigation of Military Aircraft Accidents	12
Royaume-uni	Defence AIB	4
Suède	Observateurs	2
Norvège	Observateurs	2
Pays-Bas	Observateurs	2
	Total participants	49

3. Time line de l'exercice

Lundi 14 novembre 2022

Arrivée à Madrid des participants et briefing exercice

Mardi 15 novembre 2022

Introduction de chaque Nation

Début exercice : notification d'évènement adressé par le BEA-É aux bureaux enquêtes européens partenaires

Scenario part 1 : Event managment organization

Scenario part 1 : Factual informations / Doc pictures

Media training

Mercredi 16 novembre 2022

Scenario part 1 : Radio scripts Witnesses' interviews Pilots' interviews

Scenario part 1 : Pilots' interviews

Debriefing part 1 : Chronology of events presentation

Scenario part 2 : Analyze causes technics + Human and Organization Factors

Jeudi 17 novembre 2022

Scenario part 2 : Report preparation

Debriefing part 2 : Report presentation

Vendredi 18 novembre 2022

Steering

Departure

4. Le bureau enquêtes accidents pour la sécurité de l'aéronautique d'État

Institution désormais bien ancrée dans le paysage de l'aéronautique d'État, le Bureau Enquêtes Accidents pour la Sécurité de l'Aéronautique d'État (BEA-É), qui fêtera ses 20 ans d'existence en 2023, est un service à compétence nationale.

Son action est interministérielle, puisqu'il conduit les enquêtes de sécurité relatives aux accidents et incidents aériens graves survenus aux aéronefs de l'État français. Son champ de compétences s'étend au ministère des Armées, au ministère de l'Intérieur (moyens aériens de la direction générale de la gendarmerie nationale et de la direction de la sécurité civile et de la gestion des crises) et au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (aéronefs de la direction générale des douanes et des droits indirects).

Le BEA-É s'inscrit dans une dynamique permanente d'amélioration et de prévention en matière de sécurité aérienne. Les enquêtes conduites font l'objet d'un rapport ayant vocation à être rendu public.

Le rapport d'enquête de sécurité du BEA-É ne vise en aucun cas à déterminer des fautes ou des responsabilités. L'objectif de l'enquête de sécurité consiste à identifier les causes d'un événement et de formuler, si nécessaire, des recommandations de sécurité.

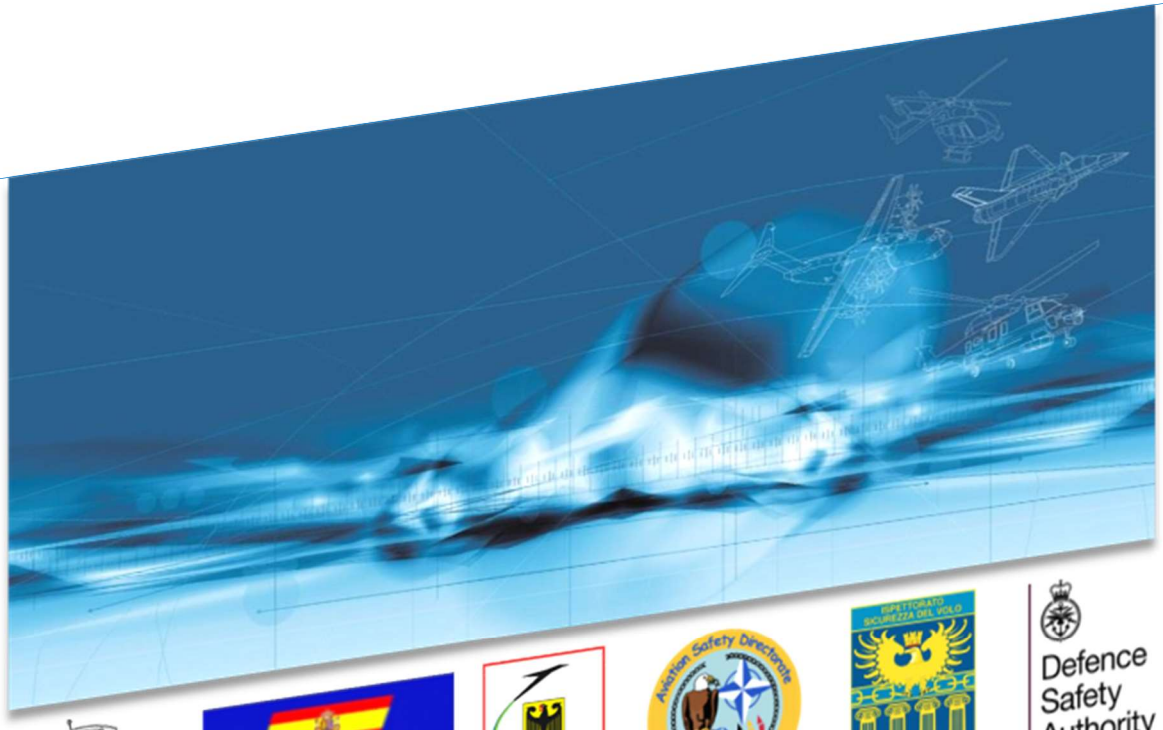

Contacts presse

Communication BEA-É
CDT Adeline MOTSCH
06 32 00 39 07
bea-e.communication.fct@intradef.gouv.fr